

ÉDITO

La présentation de notre PADD⁵, partie intégrante et structurante du PLU, en conseil municipal et le débat qui suivra constitueront la prochaine étape de l'élaboration de notre PLU. Une réunion publique sera ensuite organisée, afin de présenter ce document à l'ensemble des Ismériens.



SOMMAIRE

- Portrait de service: le service ressources humaines
- Vœux des élus au personnel de la mairie
- Infos CCAS
- Prévention: les dangers du stationnement illicite
- Premier parrainage civil
- État civil

- Saint-Ismier, une commune dynamique
- Environnement au "jardin" de la Bâtie
- Locaux services techniques
- Consultation zone de circulation 30 km/h

- Carnaval 2011
- Relais assistants maternels
- Programme centres de loisirs vacances de printemps
- Projets jeunes 2011
- Rappel rentrée 2011-2012

- Agora
- Médiathèque
- Agenda

Document encarté:
Questionnaire « zone 30 »

Document encarté:
Questionnaire « zone 30 »



EXCLUSIF À SAINT-ISMIER

Django d'or 2008



JALEO

Louis Winsberg

Vendredi 25 mars à 20h45

Entrée: 29 €, abonnés: 25 €

agora

L'AUTRE THÉÂTRE

Tél. : 04.76.52.37.37 - www.agora-saint-ismier.com



Plus qu'un événement musical, JALEO est un vrai spectacle de chant, de danse et de musique, présenté sur scène par un groupe de 7 artistes développant et fusionnant les richesses harmoniques et rythmiques issues de la Camargue, de l'Andalousie, de l'Afrique et de l'Inde.

**Rendez-vous
le 25 mars
à l'Agora !**

vie quotidienne

Missieux | Corbonne | Labis | Place du village | Les Semaies | Les Semaies du bas | Les Plantées | La Bâtie | Le Chaboud | Pageonnière | Fontaine Amélie | Le Mas | Le Servage | Le Crêt

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES ANTICIPATION ET RÉACTIVITÉ

3 PERSONNES, DES TÂCHES DIVERSIFIÉES, UN OBJECTIF FINAL : COORDONNER LES BESOINS DES SERVICES EN PERSONNEL AVEC LES RESSOURCES INTERNES AFIN D'OPTIMISER LE SERVICE PUBLIC.

« Le service des ressources humaines n'a pas de contact direct avec les citoyens, cependant son travail est essentiel, pour organiser les services et avoir les agents au bon endroit, au bon moment », observe Jacques Gamelin, adjoint au Maire, en charge de la vie quotidienne, des Ressources Humaines et des relations avec les bailleurs Sociaux.

Sous la houlette de Julien Rivail, Directeur des Ressources Humaines, Amélie Soto et Leila Franitch s'occupent de l'administration du personnel : gestion des paies (140 par mois environ), des formations, des remplacements, des carrières, et

des régimes différents entre les postes (fonctionnaires et non-titulaires). « Mon travail consiste davantage dans le pilotage, l'optimisation des ressources humaines, ainsi que le dialogue social », commente Julien Rivail. « A ce titre, un CTP, comité technique paritaire, a été créé en 2008, deux syndicats sont représentés. », ajoute Jacques Gamelin.

En interne, le service des Ressources Humaines travaille également sur les aspects d'organisation pour faire évoluer les pratiques de travail et les relations entre services. « Nous sommes en train de développer des outils et des procédures de gestion : plan de formation, entretiens d'évaluation, tableaux de bord... Nous utilisons des dispositifs comparables à ceux d'une PME du privé, avec bien entendu



Julien Rivail, Leila Franitch et Amélie Soto

l'application des règles du domaine public » explique le DRH.

Avec 92 agents à temps plein plus les temps partiels, l'administration du personnel relève parfois de l'exercice d'équilibriste. Il faut maintenir les équipes, surtout pour le personnel en relation directe avec les habitants, dans les écoles ou la Petite Enfance par exemple. « Les attentes qui pèsent sur une collectivité sont nombreuses, il faut déneiger vite, assurer le ser-

vice minimum d'accueil, parer les urgences, remplacer rapidement lorsque c'est nécessaire, la pression est forte sur les agents ! », note Julien Rivail. Il est temps que l'image des fonctionnaires change. « Nous essayons d'assurer un service efficace, organisé entre besoin et disponibilité, nous nous impliquons pour optimiser notre mission de service public c'est important pour nous », estime Jacques Gamelin. ■

VŒUX DES ÉLUS AU PERSONNEL DE LA MAIRIE

Le 21 janvier, le personnel, les élus de la majorité et Mmes Picard et Vial ainsi que M. Ninet de l'opposition se sont tous retrouvés pour

partager un moment de cohésion et de convivialité autour d'un repas, suivi d'un moment musical.

À cette occasion, Madame le Maire a présenté ses vœux aux agents et a remercié tous les services pour

leur implication dans leurs missions de service public. ■



La soirée du 21 janvier

INFOS CCAS

Le CCAS, à vocation sociale, a un rôle très important dans l'accompagnement des familles, personnes seules, handicapées ou dépendantes, parents isolés dans l'aide à la recherche de solutions à leur problèmes ou d'informations pour les résoudre, les anticiper ou simplement pour mieux vivre.

Une enquête a été menée par le CCAS auprès des 70 ans et plus afin de comprendre comment vivent nos seniors au quotidien et cerner leurs besoins. À la question générale de savoir s'ils se sentent bien dans la commune, une petite parenthèse pour rap-

porter que tous ont répondu positivement. Cette enquête nous permet aujourd'hui d'avoir une bonne connaissance des informations utiles aux différentes catégories de populations concernées par les aides et demandeurs de renseignements auprès du CCAS.

Un guide est en cours d'édition et sera distribué.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris quelques minutes de leur temps afin de répondre au questionnaire sur les attentes et besoins de seniors. ■

PRÉVENTION : LES DANGERS DU STATIONNEMENT ILLICITE



AVEC LA VITESSE, LES STATIONNEMENTS GÊNANTS COMPTENT PARMI LES PRINCIPAUX FACTEURS ACCIDENTOGÈNES. CES INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE SONT POURTANT LARGEMENT RÉPANDUES DANS LES COMMUNES ET SAINT-ISMIER N'ÉCHAPPE PAS À CE FLÉAU DONT SONT VICTIMES, EN PREMIER CHEF, LES PIÉTONS. UN CONSTAT QUI A AMENÉ LA MUNICIPALITÉ À INITIER UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION.

Un stationnement, en dehors des places réservées à cet usage, constitue un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, entrave la circulation des autres véhicules et peut, dans certains cas, faire obstacle à la circulation des véhicules d'urgence ou prioritaires. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire se doit de tout mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des déplacements dans sa commune.

SENSIBILISER AVANT DE VERBALISER

Au même titre que la réglementation de la vitesse ou l'installa-

tion d'aménagements de voiries, la lutte contre les infractions de stationnements illicites s'inscrit dans la palette d'actions dont dispose la municipalité pour réduire les incivilités routières. Afin de modifier les comportements, elle lance une campagne de sensibilisation aux stationnements gênants. Celle-ci débutera le lundi 21 mars. Les conducteurs en infraction se verront apposer un « papillon d'avertissement » sur le pare-brise de leur véhicule. Les stationnements dangereux (ex. : passages piétons) seront toujours verbalisés. Cette campagne concerne aussi la zone de stationnement réglementée « zone bleue » pour laquelle le disque de stationnement est obligatoire. Les conducteurs récidivistes feront l'objet d'un procès-verbal d'infraction.

Cette campagne ne concerne que les infractions relevées par la police municipale et non par les autres forces de l'ordre. ■

PREMIER PARRAINAGE CIVIL

LE SAMEDI 5 FÉVRIER 2011 A ÉTÉ CÉLÉBRÉ EN MAIRIE DE SAINT-ISMIER LE PREMIER PARRAINAGE CIVIL.

C'est le petit Ugo, âgé de 3 ans, qui a été placé sous la protection de la République. Roxane et Thierry ont accepté le rôle de marraine et parrain auprès de lui. ■



Ugo, son parrain, sa marraine et ses parents

POURQUOI UN PARRAINAGE CIVIL ?

Le parrainage civil est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique à ses valeurs. Il est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religions différentes. Il permet de donner à un enfant un parrain et une marraine sans faire le choix de passer par un lieu de culte.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Cléopée ZELLER-ACHARD
née le 2 novembre 2010

Sixte PREVOTEAU DU CLARY
né le 4 novembre 2010

Nathanaël TOUSSAINT
né le 29 novembre 2010

Romane et Lola SERILLON
nées le 30 novembre 2010

Victoire PETIT
née le 18 décembre 2010

Arod VANCLEEMPUT
né le 19 décembre 2010

Martin TIRARD-GATEL
né le 30 décembre 2010

Thibault MARCHAND
né le 5 janvier 2011

DÉCÈS

Au revoir à une amie

Simone ALBERTO, figure pittoresque de Saint-Ismier, nous a quittés dimanche 2 janvier 2011.

Avec sa petite voiture électrique puis à pied, qui ne l'a pas côtoyée dans les rues de Saint-Ismier ? Toujours souriante, un mot d'humour à chacun, toujours coiffée d'un chapeau, été comme hiver, c'était un bonheur de la rencontrer. Pendant des années, elle a assuré le service lors de nos réceptions à la Mairie avec un mot gentil pour chacun et chacune.

C'est un sourire, une bonne humeur communicative qui nous quittent.

Au revoir Simone.

Les élus du conseil municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille de Mme Brigitte AVENIER, épouse SACAREAU, qui nous a quittés le 31 janvier 2011. Nous souhaitons nous joindre à la douleur de M. SACAREAU, ancien conseiller municipal, de sa famille, et leur témoigner toute notre sympathie dans la douleur qui les frappe.



Madame, Monsieur,

Votre véhicule est en infraction au code de la route.

Cet avertissement a pour but de vous sensibiliser pour que, dans le futur, un tel fait ne se reproduise pas.

Cette phase de prévention sera de courte durée.

Pour plus d'informations, contactez la Police Municipale de Saint-Ismier au 04 76 52 93 64 ou au 06 27 15 52 70.



cadre de vie environnement travaux

SAINT-ISMIER, UNE COMMUNE DYNAMIQUE

QUATRE NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS

La loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain) de décembre 2000 a fait émerger la nécessité d'assurer davantage de cohérence entre les projets d'urbanisme et les politiques de déplacements. C'est dans cette perspective, liée au développement durable, que s'inscrit la préconisation de la loi de privilégier les axes de circulation des communes pour l'implantation des nouveaux logements. Dès 2005, Saint-Ismier s'est doté d'un PLU conforme aux volets urbanisme, habitat et déplacements de la loi SRU.

Des programmes mixtes alliant accession à la propriété et logement locatif solidaire sortiront de

terre progressivement et participeront à la dynamique que nous souhaitons pour Saint-Ismier :

- Maintien du transport en commun, voire même son renforcement grâce à l'augmentation de la demande.
- Attractivité des commerces.
- Optimisation et pérennisation de nos équipements publics par l'équilibre retrouvé entre toutes les tranches d'âges (écoles).

Parallèlement, la RD1090 sera requalifiée et offrira une ambiance « douce » où les nombreux utilisateurs pourront flâner en sécurité dans un environnement reverdi mais tenant compte des besoins en stationnements.

Il nous faudra être patients le temps des chantiers.... Mais nous recueillerons les fruits de nos efforts d'ici 2 à 3 ans ! ■



45 logements

26 logements

25 logements

66 logements

ENVIRONNEMENT AU "JARDIN" DE LA BÂTIE

APRÈS UN AN D'EXISTENCE, ÉTAT DES LIEUX DU JARDIN PARTAGÉ.

Interview de Menno Houtstra, de l'association RebelFarmer, porteur du projet en partenariat avec la Commune de Saint-Ismier et le lycée horticole.

Quelles différences y a-t-il entre ce jardin solidaire et les jardins ouvriers de nos grands-parents ?

Il s'agit d'une expérience unique dans la vallée. Un jardin solidaire

c'est, avant tout, un jardin potager collectif avec des espaces où l'on jardine en commun, espaces de partage qui permettent de créer ou renforcer des liens sociaux et échanger des savoirs entre jardiniers amateurs. Le jardin comporte certes, aussi, des parcelles individuelles (25, 50 ou 100 m²) placées les unes à côté des autres mais non grillagées.

PLUS D'INFOS SUR
www.saint-ismier.fr



Jardin de la Bâtie

Au niveau local, quels autres partenaires se sont impliqués dans ce projet ?

La Commune de Saint-Ismier nous a apporté un soutien constant ainsi que le lycée horticole de Saint-Ismier pour la partie technique et la mise à disposition du terrain. Ceux-ci répondent toujours présents quant à l'organisation d'animations et autres activités collectives en lien avec le jardin et respectueuses de l'environnement (bistrot-jardin, atelier compostage, atelier culinaire, atelier apiculture, sensibilisation à l'utilisation du Bois Raméal Fragmenté, etc...).

Qu'est-ce qui distingue cette initiative de celles lancées, par exemple, dans les communes avoisinantes ?

C'est très simple, en un mot : le BIO ! Tous les adhérents au jardin solidaire respectent les prin-

cipes de l'agriculture biologique. D'ailleurs, l'appui de la Région, de la Commune et du lycée horticole était conditionné au respect de cette clause.

Et les plants n'ont pas trop souffert de maladies ?

Non, nous n'avons pas trop à nous plaindre de ce côté-là : quelques salades mangées par des chenilles, lapins ou mulots, mais, en gros, les animaux à quatre pattes nous ont épargnés. Le problème viendrait plutôt des animaux à deux pattes ! Mais, grâce à la vigilance quotidienne de nos adhérents et à la gendarmerie, nos voleurs sont moins présents !

Comment fait-on pour rejoindre ce jardin solidaire ?

Très simple. Il suffit de contacter l'association par email : Menno Houtstra, Mélite Wendenbaum : rebelfarmer@hotmail.com. Voir aussi www.rebelfarmer.org. ■



Opération subventionnée par la Région Rhône-Alpes



cadre de vie environnement travaux

de Chaumes | Fangeat | Charvinières | Les Massons | La Fontaine Billon | Le Pratel | Baratière | Les Vardoux | Les Grandes Vignes | Le Rivet | Le Puits | Le Rozat

LOCAUX SERVICES TECHNIQUES



Saleuse et lame stockées au sous sol de l'école Poulatière.

AUJOURD'HUI : LES ATELIERS MUNICIPAUX – CHEMIN DU FANGEAT

Les services techniques de la commune sont composés de 4 services distincts : le service voirie, le service bâtiment, le service espaces verts et le service parc auto/mécanique. Chaque service possède son propre matériel ainsi que son stock spécifique.

Ces quatre services sont aujourd'hui basés aux ateliers municipaux situés Chemin du Fangeat, dans d'anciens hangars réutilisés et partiellement modifiés pour leur affectation au service public. Depuis longtemps déjà, la surface

de ces locaux est insuffisante pour permettre le stockage du matériel des services. Devant ce manque de place, les véhicules et engins sont répartis sur plusieurs sites ainsi que le matériel. Une situation qui complique le travail du personnel et induit donc une perte de temps financièrement préjudiciable. De plus, ces locaux anciens ne sont plus adaptés à l'activité et posent des problèmes divers de sécurité. Préoccupée de longue date par le manque de place et de fonctionnalité de ses ateliers municipaux, la municipalité travaillait sur un projet de création d'un nouveau centre technique municipal (C.T.M.).



Locaux Allée des Dauphins

DEMAIN : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA COMMUNE

La municipalité a l'opportunité d'acquérir un bâtiment industriel situé allée des Dauphins, d'une qualité irréprochable et d'une fonctionnalité correspondant parfaitement aux besoins de nos services techniques.

Ce bâtiment se décompose en une partie « bureaux » avec un réseau informatique existant, et une partie « ateliers » avec une dalle béton lisse utilisable immédiatement.

L'achat de ces bâtiments permet de différer le projet de C.T.M., sans perte financière, puisque la valeur de revente du bien acquis serait au moins égale au coût d'achat (0,5 M€). D'après les premières études réalisées, la création d'un nouveau centre technique aurait un coût d'investissement bien plus élevé (estimé à plus de 3,5 M€ TTC) et un délai de réalisation de 4 à 5 ans compte

tenu des procédures des maîtres d'ouvrages publics. L'installation dans le bâtiment industriel acquis par la municipalité permet de régler immédiatement, en maîtrisant l'aspect budgétaire, les problèmes suivants :

- créer des postes de travail adaptés et conformes aux normes de sécurité,
- améliorer le stockage et le centraliser en partie,
- donner des vrais moyens informatiques aux agents qui doivent être, de plus en plus, en lien avec l'administratif,
- stationner correctement le matériel, à l'abri, et ainsi agir sur sa longévité, en libérant une partie des locaux du Fangeat, qui seront toujours utilisés par la voirie et les espaces verts.

La meilleure solution semble donc être de regrouper le service bâtiment et le magasin dans les nouveaux locaux. ■

CONSULTATION ZONE DE CIRCULATION 30 KM/H

LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS EST UNE PRIORITÉ

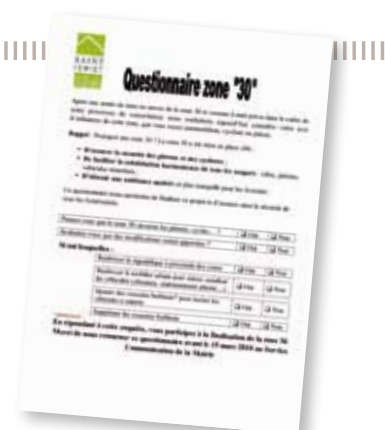
La municipalité fait de la sécurité des déplacements une de ses priorités. Dans ce cadre, des équipements ont été installés afin d'optimiser la sécurité de ceux qui circulent dans la commune, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. La réduction de la vitesse est un facteur majeur de diminution des accidents qui a fait ses preuves, à Saint-Ismier comme dans l'ensemble des

communes de France où elle est plébiscitée par les habitants. La création de cette première zone 30 km/h à Saint-Ismier répond aux souhaits exprimés par les parents d'élèves, enseignants, parents des enfants de la crèche et riverains.

Il est vrai qu'un tel dispositif de ralentissement et les aménagements de voirie (ralentisseurs) qu'il implique sont contraignants. Ils obligent les conducteurs, mais c'est aussi leur fonction, à réduire notablement la vitesse de

leur véhicule. D'aucuns estiment cette contrainte insupportable et réclament la suppression de ces aménagements pourtant destinés à accroître la sécurité de tous.

Après une période de test d'un an de la première zone 30 km/h installée sur la commune et dans le cadre du processus de concertation souhaité par la municipalité, une enquête est lancée afin de permettre à chacun de s'exprimer sur la pertinence du dispositif mis en place. **Si la municipalité reste déterminée à œuvrer pour une**



plus grande sécurisation des déplacements, cette concertation lui permettra de privilégier la volonté du plus grand nombre dans ses choix en matière d'aménagements de voirie. ■

expression politique

MAJORITÉ DU CONSEIL

Mme Lucile Ferradou

Faire d'une pierre deux coups
La maîtrise des dépenses publiques est l'un des engagements essentiels que vous doit la municipalité en place. C'est dans cet esprit, que nous avons renoncé à un projet de création d'un centre technique municipal, sans pour autant renoncer à mettre à disposition de nos agents des équipements adaptés et fonctionnels.

Le projet de construction initial s'élevait à 3,5 M€. La municipalité a l'opportunité d'acquérir des locaux techniques libres à la vente, allée des Dauphins, pour un montant de 0,5 M€ et qui correspondent aux besoins de nos services. Après expertise et étude de faisabilité, les élus de la majorité ont donc décidé d'abandonner le projet initial et de proposer au conseil municipal d'acquérir ces locaux. Cette opé-

ration va permettre d'une part une installation rapide d'une partie des services techniques, qui pourront œuvrer dans de meilleures conditions et d'autre part de réaliser une économie plus que substantielle de 3 M€ pour les programmes à venir. C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups... ■

L'équipe de la majorité municipale

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Jean-Christophe Ninet

Laissons les clubs sportifs se développer
Madame le Maire s'est autorisée à publier un droit de réponse sur fond rouge dans notre espace de libre expression dans le dernier Lien. Étonnamment, nous avons envoyé notre article le 27/11/2010 et le Centre Hippique des Alpes a reçu la notification de l'arrêté municipal d'agrément le 30/11/2010 ... Selon le président du club : « l'adjointe à l'urbanisme de Saint-Ismier s'est opposée au dé-

classement du centre en cinquième catégorie alors que tous les acteurs de sécurité du département, pompiers, préfet, etc ... y étaient favorables ». L'opposition de la mairie à ce déclassement oblige l'association à engager d'importantes dépenses qu'elle ne peut pas payer. C'est une nouvelle contrainte qui est imposée au club comme celle d'une multiplication insupportable de son loyer. Le mécontentement des adhérents aurait conduit Madame FERRADOU à

rencontrer le président du club pour lui proposer de faire régler les travaux par la commune. Nous en prenons acte, mais il aurait été beaucoup moins coûteux pour les contribuables d'accepter le déclassement du bâtiment comme l'avait admis la commission de sécurité. ■

Jean-Christophe NINET

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Robert Pallière

Rassemblement Renouveau Saint-Ismier

La révision du PLU est en cours. Un premier diagnostic a été établi suite aux ateliers de concertation de mai et juin 2010 et a été présenté aux ismériens lors d'une réunion publique en septembre dernier et de nouveaux ateliers vont se tenir prochainement. Saint-Ismier devrait favoriser l'arrivée d'une population plus jeune pour que la commune se renouvelle et encourager la mixité sociale afin d'augmenter le taux de logements sociaux qui est actuellement de 7,2%, cela pour répondre à la loi SRU.

Un impératif fondamental sera de pérenniser l'activité agricole, de préserver les espaces naturels. Il sera essentiel à cette fin de revoir la politique d'urbanisation en densifiant et diversifiant l'offre de logements en construisant de petits immeubles avec des espaces verts moins consommateurs d'espace que les maisons individuelles, en concertation avec les habitants. Créer des aires de jeux et des parcs pour les enfants dans différents lieux serait fondamental. La mairie a fait faire une étude par un bureau d'études, nous connaissons les lignes générales, mais ce n'est qu'une première étape.

Il est regrettable que ce PLU ait fait l'objet de plusieurs révisions, et que nous en soyons encore aux généralités, ce qui manque de professionnalisme. Nos badges d'accès à la mairie sont toujours inopérants. ■

Robert Pallière, Marie-Noëlle Vial, Bernard Bodin.

petite enfance scolaire jeunesse sport

CARNAVAL 2011

Pour fêter carnaval comme il se doit, le comité des fêtes de Saint-Ismier s'est rapproché du centre de loisirs « Club junior », afin de confectionner le « Monsieur Carnaval 2011 » qui, cette année encore sera brûlé afin de mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs chatoyantes du printemps. Rendez-vous à tous dans le parc de votre mairie pour un après-midi festif le mardi 8 mars. ■



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Devant la forte demande, une permanence supplémentaire le 3^e samedi du mois de 9 heures à 12 heures est proposée aux familles et aux assistants maternels. Ces permanences permettent de rencontrer l'animatrice du RAM. Elles se déroulent dans les locaux de Crech'ndo, chemin du Rozat, sur rendez-vous uniquement.

Contact :
Mme Soule-Nan
06.73.09.35.85
bsoule-nan@le-gresivaudan.fr

PROGRAMME CENTRES DE LOISIRS VACANCES DE PRINTEMPS

**CENTRE DE LOISIRS
« À PETITS PAS »
(3-8 ANS À LA POULATIERE)
ET « CLUB JUNIORS »
(8-12 ANS À CLOS MARCHAND)**

Ouverture du mardi 26 avril au vendredi 6 mai.

Thèmes des activités : 1^e semaine « Le tour du monde en 80 jours » et 2^e semaine « Le monde de la magie »



Une sortie des 3-8 ans



Les programmes seront disponibles fin mars et les permanences d'inscription auront lieu vers la mi-avril.

Contacts : Sandrine 04.76.52.92.70 (3-8 ans) et Myriam 04.76.52.92.72 (8-12 ans)

LOISIRS JEUNES

Séjour pour les 11-17 ans du 27 au 29 avril à Gréoux les Bains, avec multi activités dont équitation. 14 places seront disponibles, le séjour est organisé en partenariat avec Le Versoud.

Stage de graff pour les 12-17 ans du 02 au 06 mai au local jeunes

Contact : Jérémy au 04.76.52.92.73 ou 06.73.68.77.38 ■



Centre de Gréoux les Bains



Rapprochement avec le centre de loisirs de Le Versoud



Le séjour au Futuroscope pendant les vacances d'Avril 2011 avec le centre de Le Versoud

PROJETS JEUNES 2011

La commune de Saint-Ismier propose, depuis plusieurs années, aux jeunes de moins de 25 ans la possibilité de recevoir une subvention pour les projets qui remplissent les critères suivants :

- Le projet demande un dépassement de soi dans le domaine : sportif, social, culturel, humanitaire, environnemental ou lié à l'apprentissage de la citoyenneté.
- Le projet doit être porté par au moins une personne domiciliée à Saint-Ismier.

→ Le dossier de demande doit être complet (liste des pièces nécessaires au service Enfance Jeunesse).

→ Si le projet bénéficie d'une aide de la commune, un compte rendu sera exigé (par exemple sous la forme d'un article pour le journal municipal, d'une exposition, d'un diaporama...).

Renseignements au service « Enfance Jeunesse » : 04.76.52.92.73. Les dossiers complets devront être déposés avant le 30 avril 2011. ■

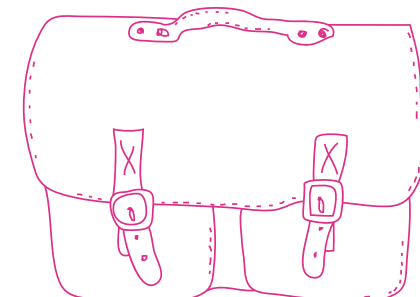
RAPPEL RENTRÉE 2011-2012

Le service scolaire de la Mairie a besoin de connaître au plus tôt, les effectifs prévisionnels des enfants des écoles de Saint-Ismier, afin d'organiser au mieux, avec les différents intervenants, ce service public qui est au centre de nos préoccupations.

Sont concernés :

- **Les enfants qui entrent en 1^e année de maternelle (enfants nés en 2008).**
- **Les enfants des nouveaux résidents.**

Il est demandé aux familles de contacter **au plus tôt le Service Scolaire** en Mairie au 04.76.52.53.82 (ou par mail : s.scolaire@saint-ismier.fr), afin d'effectuer la **pré inscription** de leur enfant. ■



culture et animation

Le Lien | Labis | Place du village | Les Semaies | Les Semaies du bas | Les Plantées | La Bâtie | Le Chaboud | Pageonnière | Fontaine Amélie | Le Mas | Le Servage | Le Crêt

AGORA

THÉÂTRE DE BOULEVARD

Poker des dames | Compagnie les Alizés | **jeudi 17 mars** à 20 h 45 | Tarif : 10 €/Tarif abonnés et - 25 ans : 8 €



CONCERT ET DANSE

la Saint Patrick | avec l'orchestre SHELTA | Ses danseuses et son maître de danse | **samedi 19 mars** à 21 heures | Tarif : 15 €/Tarif abonnés et - 25 ans : 13 € | 1 consommation offerte



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Le trésor de la marmotte | de Thierry Midi | Spectacle musical sur le thème de la politesse | à partir de 4 ans | **mercredi 23 mars** à 15 h 30 | Tarif unique : 7,50 €



CONCERT EXCLUSIF

Jaleo - Louis Winsberg | jazz, flamenco | **vendredi 25 mars** à 20 h 45 | Tarif : 29 € / Tarif réduit : 25 €



COMÉDIE MUSICALE

Cathy and Co de Jean-Robert Clermont | Compagnie music@scène | **vendredi 1^{er} avril et samedi 2 avril** à 20 h 45 | Tarif : 12 € / Tarif -12 ans : 8 €



THÉÂTRE DE BOULEVARD

Pauvre France | Changement : Dounia Coesens est remplacée par Léa Francois (jouant aussi dans «plus belle la vie») | cette pièce est l'une des meilleures de la saison. | **mardi 5 avril** à 20 h 45 | Tarif : 33 € / Tarif abonnés : 29 €



CONCERT

Sunny | La Chorale Clap Yo' Hands | Près de 100 chanteurs et musiciens font briller le soleil à travers la musique américaine : spirituals et gospel songs, work songs et blues, jazz et pop | **vendredi 8 avril** à 20 h 45 | Tarif unique : 18 €



THÉÂTRE D'IMPROVISATION

LATIAG va vous surprendre ! | Le match d'improvisation est un spectacle théâtral s'inspirant du hockey sur glace : deux équipes de six joueurs, leur coach respectif, un arbitre avec ses deux assistants et une patinoire (sans glace !) qui délimite le périmètre de jeu. | **samedi 9 avril** à 20 heures | Tarif : 7 € / Tarif -12 ans : 3 € | Réservation au 09.50.38.82.63



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Faut s'recycler ! | De Yves Durève | «Charlot» vit au milieu de sa décharge, ce «dandy» se nourrit de détritrus, se fabrique des instruments déjantés avec toutes sortes de débris....Un génie l'interpelle et l'invite à recycler... les enfants viennent l'aider. | **mercredi 13 avril** à 15 h 30 | Tarif unique : 7,50 € | à partir de 4 ans



OPÉRA

«un soir avec Offenbach» | Avec l'orchestre régional du dauphiné et ses solistes | Programme articulé autour de deux ouvrages d'Offenbach, rarement joués mais irrésistibles : «Le Financier et le Savetier», opéra-bouffe en un acte, et «Ba-ta-clan», chinoiserie musicale, également en un acte | **vendredi 15 avril et samedi 16 avril** à 20 h 45 | Tarif : 18 € / Tarif -12 ans et achat à l'avance : 15 €



THÉ DANSANT DU PRINTEMPS

Avec l'orchestre «Succès Musette» | **mardi 19 avril** à partir de 14 h 30 | Entrée 10 € avec une consommation comprise | TIMSI à disposition des Ismériens sur réservation à l'accueil de la mairie.

CONNAISSANCE DU MONDE

Australie | film de Jean Charbonneau | | **jeudi 24 mars** | **l'Everest** | histoires et passion sur le toit du monde | film de Pierre Dutrievoz | **jeudi 21 avril** | séances à 15 heures et 19 h 30 | Tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 7,50 € | Tarif -12 ans : gratuit (séance de 19 h 30)



Victoire sur l'Everest en 1953 par Tenzing Norgay

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

« THÉ-CAFÉ-CHOCOLAT »
À LA MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE, EN PARTENARIAT AVEC LE CCAS, PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL DANS SES MURS DESTINÉ AUX SÉNIORS DE LA COMMUNE RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DANS LEURS DÉPLACEMENTS.

Pendant les vacances scolaires, nous proposons de vous accueillir, si vous êtes peu mobiles, en mettant en place un service de **transport gratuit de votre domicile à la médiathèque (et retour)**, le temps d'une **lecture à voix haute**, accompagnée d'un goûter. Ce moment de convivialité sera nommé.



Des livres en « Gros Caractères » vous seront présentés et un prêt gratuit de ces ouvrages sera possible pour celles et ceux qui le souhaitent.

Notre premier accueil sera le mardi 26 avril de 15 heures à 16 h 30.

Inscription obligatoire auprès de la médiathèque : 04.76.52.92.76
Le transport sera assuré par le CCAS de Saint-Ismier. Venez nombreux.

GIBOULIVRES :
DU 14 AU 16
AVRIL
AUDREN ET
ÉDOUARD
MANCEAU

Atelier créatif et rencontre tout-public avec l'auteur et illustrateur jeunesse Édouard Manceau samedi 16 avril à Saint-Ismier.



Ses livres destinés à de jeunes lecteurs de 3 à 7 ans mettent en scène des animaux attachants. Avec une pointe d'humour et parfois d'ironie, il aborde des thèmes fondamentaux tels que la quête d'identité, la différence, les rapports et comportements.



L'un de ses derniers albums, «Si tous les éléphants s'appelaient Bertrand», dénonce le conformisme.

Atelier : de 10 heures à 11 heures (sur inscription au 04.76.52.92.76)
Rencontre tout-public et dédi-cées : 11 heures à 12 heures.

«LES MOTS EN RÉSONANCE» :
MARS-AVRIL 2011

- Poèmes-affiches : Maison de la poésie Rhône-Alpes en mars
- Exposition réalisée par les enfants du centre de loisirs du mercredi : « Quand peinture et écriture s'entremêlent » (atelier d'écriture à l'issue d'une visite au musée - voir programme du centre de loisirs).
- Les 10 mots de la semaine de la francophonie « Dis-moi dix mots qui nous relient ».

« TEXTES COURTS
POUR PARTAGER
LE PLAISIR DES MOTS »

- Atelier d'écriture pour adultes animé par Viviane Veneault de l'association Anagramme : Samedi 26 mars de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures (sur inscription).

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous proposons un repas frugal avec la participation de chacun de 12 heures à 13 h 30. ■

agenda

MARS 2011

Mardi 8 mars

Mardi Gras (Comité des fêtes) | Parc de la Mairie de 14 h 15 à 15 h 45
Plus d'informations dans « Le lien associatif »

Jeudi 17 mars

Théâtre de Boulevard « Poker des dames » | À l'Agora à 20 h 45

Samedi 19 mars

Concert et danse « La Saint Patrick » | À l'Agora à 21 heures

Mercredi 23 mars

Spectacle jeunes public « Le trésor de la marmotte » | À l'Agora à 15 h 30

Jeudi 24 mars

Ciné-conférence « L'Australie » | À l'Agora à 15 heures et 19 h 30

Vendredi 25 mars

- « 18 ans en 2011... » | En Mairie à partir de 18 h 30
- Concert exceptionnel de Jaléo-Louis Winsberg | À l'Agora à 20 h 45

AVRIL 2011

Vendredi 1er avril et samedi 2 avril

« Cathy & Co » comédie musicale
Interprétée par Music@scène | À l'Agora à 20 h 45

Mardi 5 avril

Théâtre de Boulevard « Pauvre France » | À l'Agora à 20 h 45

Mercredi 6 avril

Théâtre-débat : « La vieillesse dépendante » | À l'Agora à 20 heures

Vendredi 8 avril

Concert SUNNY | À l'Agora à 20 h 45

Samedi 9 avril

Théâtre d'improvisation « LATIAG va vous surprendre ! » | À l'Agora à 20 heures

Mardi 12 avril

Conférence débat : Propriété privée et règles d'urbanisme | À l'Agora à 18 h 30

Mercredi 13 avril

Spectacle jeune public « Faut s'recycler » | À l'Agora à 15 h 30

Vendredi 15 avril et samedi 16 avril

Opéra « Un soir avec Offenbach » | À l'Agora à 20 h 45

Mardi 19 avril

Thé dansant du printemps | À l'Agora à partir de 14 h 30

Mercredi 20 avril

- Chasse aux œufs | Parc de la mairie de 10 h à 12 heures
- Don du sang | À l'Agora de 8 h 30 à 12 heures et de 16 h 30 à 20 heures

Jeudi 21 avril

Ciné-conférence « L'Everest » | À l'Agora à 15 heures et 19 h 30

les coups de ♥ du mois

Catégorie "adulte":

La couleur des sentiments,
Kathryn Stockett,
ed. Jacqueline Chambon, 2010.

Catégorie "ado":

Broken Glass, Sally Grindley,
Flammarion, 2011.

Catégorie "jeunesse":

Petite boîte jaune,
David A. Carter,
Mango jeunesse, 2010.

brèves bloc-notes

PHARMACIES OU CHIRURGIEN DENTISTE DE GARDE

Un numéro de téléphone national le 39-15 a été mis en place pour vous informer de la permanence la plus proche de chez vous.

NUMÉROS UTILES

... POLICE MUNICIPALE

04.76.52.93.64. ou 06.27.15.52.70.

... GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER

04.76.52.15.45. **Opération sécurité vacances : contacter la gendarmerie.**

... DÉCHÈTERIES DE SAINT-ISMIER ET CROLLES

04.38.72.94.30 - www.le-gresivaudan.fr/-sirtom-

Ouvertures 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 17 h 45.

PERMANENCES

... DE L'AVOCAT CONSEIL POUR LA COMMUNE

Chaque 1^{er} samedi du mois de 9 heures à 11 h 30, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil au 04.76.52.52.25.

... DU CONCILIATEUR MÉDIATEUR POUR LE CANTON :

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 à 17 heures, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil.

... DE L'ASSISTANT OPAC

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 11 heures à 11 h 45.

... DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous en téléphonant à Bernin : 04.56.58.17.00.

... DE L'AGENT SÉCURITÉ SOCIALE

Les permanences de l'agent de la Sécurité Sociale ont lieu le mardi de 11 heures à 11 h 45 en mairie.

... ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES) DE LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Astreinte d'urgence 7j / 7j et 24 h / 24 h : 04.76.61.39.34. (SIZOV)

Pour les informations réseaux : 04.76.52.52.28.

HORAIRES D'OUVERTURE - SERVICES MAIRIE

... DE L'ACCUEIL ET DU CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 et le samedi matin (permanence administrative) de 9 heures à 11 h 30.

... DES SERVICES TECHNIQUES

Tous les jours : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30

Fermeture au public les vendredis après-midi.

... DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Les lundi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h à 18 heures le mardi de 14 h à 18 heures et mercredi de 9 h à 12 heures en période scolaire.

... DU SERVICE SCOLAIRE

Tous les jours de 8 h à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30

et le mercredi de 8 h à 11 heures en période scolaire.

... DE L'URBANISME

Lundi : le matin sur rdv et de 14 heures à 17 h 30

Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 30 à 12 heures et l'après-midi sur rdv

Mercredi : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

... DE LA MÉDIATHÈQUE « L'ORANGERIE »

Mardi, jeudi, vendredi : de 16 h 30 à 19 heures

Mercredi : de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures

Samedi : de 10 heures à 12 h 30.

Tél : 04.76.52.92.76 - Email : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliothequedelorangerie.over-blog.com

INSTALLATIONS

Pauline DUPONT SCHWERTZ,

sage-femme - Médivallée - D.E.

35 ter, allée de Champrond - Tél :

04.76.52.29.53

Benoît MARTIN-COCHER, kinési-

thérapeute et orthésiste (confec-

tion d'attelle sur mesure), spécia-

lisé dans la rééducation de la main

et du membre supérieur - 56, route

du Rivet - Tél. : 04.76.77.33.17 et

06.08.23.29.92.

CHENILLES
PROCESSIONNAIRES

Il est temps de mettre en place vos éco-pièges (cf. article le Lien n° 11) renseignements à l'accueil de la mairie. Tél. : 04.76.52.52.25 mail : accueil@saint-ismier.fr



« 18 ANS EN 2011... »

Vous êtes majeur(e) en 2011 : bienvenue dans la citoyenneté. Une réception est organisée pour vous en mairie de Saint-Ismier, en présence de Madame le Maire et des élus, **le vendredi 25 mars à la mairie de Saint-Ismier.**

Retrouvez-vous ensuite, entre jeunes, autour de surprises et d'animations.

Si le 7 mars vous n'avez toujours pas reçu d'invitation : appelez en mairie pour vous faire connaître (tél. 04.76.52.93.68) et vous joindre à nous.

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

La semaine du développement durable sur le thème « changeons nos comportements » est fixée en Avril. À ce titre, les communes du Grésivaudan organisent différentes manifestations concernant la protection de l'environnement. **Le programme sera disponible en mairie de Saint-Ismier fin mars.** D'ores et déjà, vous pouvez retenir la date du samedi 16 avril après-midi au lycée horticole ainsi qu'au jardin partagé de La Bâtie.



TRAVAUX

Branchements plomb

La campagne de changement des canalisations en plomb dans le secteur du Pratel est terminée ; la réparation des enrobés est prévue prochainement.

Journal lumineux

La mise en place d'un troisième journal lumineux, à proximité du carrefour RD 1090 / Chemin de la Poulatière, visible pour ceux qui viendront de la direction de Saint-Nazaire-les-Eymes, renforcera l'efficacité de l'information immédiate à destination de la population.

NOUVEAU NOM
POUR L'ANCIEN
CIMETIÈRE

Saint-Ismier compte deux cimetières : le premier, situé dans le centre-village, et le deuxième, situé chemin de Pré Diot appelé "Cimetière des Épis". Pour bien les différencier, nous avons envisagé de nommer officiellement notre « ancien » cimetière. Un appel à propositions a été lancé dans le lien de juillet-août 2010. Le nom de "**cimetière de l'église**" a émergé parmi les réponses. Merci à tous pour votre participation.

Le printemps...des associations

On ressent déjà les prémices du printemps : Carnaval, pour nos petits, diverses rencontres de nouveau tournées vers l'extérieur, pour les plus grands. Les possibilités ne manquent pas pour se divertir, se cultiver, bouger à Saint-Ismier, grâce à nos associations. L'arrivée du débat d'orientation budgétaire va clôturer la période des dépôts de demandes de subvention. En cette première année d'utilisation de notre « charte de la vie associative », nous allons pouvoir recueillir les impressions des signataires quant à la mutualisation et au partage des équipements et services mis à leur disposition.

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE LE CARNAVAL

COMITÉ DES FÊTES de Saint-Ismier

"Le Carnaval du monde" le mardi 8 mars dans le parc de la mairie de 14 h 15 à 15 h 45.

Animation, concours de déguisement, mise à feu de Monsieur Carnaval et goûter.

venez nombreux déguisés ...



ASSOCIATION « FLEURS DE VIE – EHPAD VILLA DU ROZAT » ET ASSOCIATION « QUAND FANNY... »

présentent à l'Agora le jeudi 6 avril à 20 heures « J'habite à côté de chez moi » : du théâtre pour échanger sur la vieillesse dépendante. La représentation sera suivie d'un débat animé par des professionnels. La participation au frais est fixée à 5 €.

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang à l'Agora mercredi 20 avril de 8 h 30 à 12 heures et de 16 h 30 à 20 heures.



« LE CHÊNE ET LE BOULEAU »

association loi 1901- 06 31 25 88 42

À la veille de la Journée de la Femme, "stage entre femmes", samedi 5 mars animé par Dominique JULIEN, art-thérapeute par la voix, conseillère conjugale et familiale à la salle des Fêtes du Rozat de 9 h 30 à 16 h 30 - accueil : 9 h 15. Participation : de 10 € à 40 € en fonction des revenus. Prochains stages : le 14 mai et le 4 juin : stage vocal ouvert à tous.

L'EGLISE AUJOURD'HUI... OÙ ALLONS-NOUS ?



La paroisse Saint-Martin du Manival vous invite à 2 rencontres exceptionnelles à l'occasion de la visite de notre évêque,

Mgr Guy de Kérimel :

→ inauguration le lundi 28 mars par une rencontre ouverte à tous, pour dialoguer sur ce thème à l'Agora de Saint-Ismier à 20 h 30.

→ clôture le dimanche 3 avril par une messe commune à tous les relais paroissiaux au gymnase du Pré de l'Eau de Montbonnot à 10 heures.

Contact : relais.sisn@gmail.com Venez nombreux !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Simone Alberto, notre doyenne nous a quittés.

Dès la création de la section, elle a fait partie de nos adhérents. Tous ceux qui l'ont côtoyée au sein de notre association se souviennent de son incroyable souplesse au cours de gym, de son dynamisme au ski de fond et en randonnée pédestre. Toutes ces activités, elle les faisait avec bonne humeur. Sa joie de vivre de tous les instants était très communicative. En 1999, nous lui avons décerné la médaille des 20 ans de fidélité à la G.V.

Depuis 2007, Simone ne participait plus à nos activités, qu'importe, son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

ART'SI

ART'SI Artistes St Ismier

Suite au succès rencontré par la première exposition des artistes de Saint-Ismier et des communes environnantes, vous avez été nombreux à souhaiter recommencer en 2011.

Aussi nous avons le plaisir de vous annoncer que le prochain Salon des peintres et sculpteurs de Saint-Ismier aura lieu du jeudi 13 au dimanche 16 octobre à l'Agora. Le thème fixé cette année est "le mouvement". Un format unique de tableau est demandé, comme l'année dernière, soit 20 F dans le sens de la hauteur (ou un 50 x 70 encadré).

Ce thème permet beaucoup de créations possibles : alors à vos pinceaux ! Et à bientôt de vos nou-

velles. Contact : Bérengère Douchin tél. 04.76.52.01.60. Mail : berengere.douchin@orange.fr

Le 3^e stage de peinture organisé par l'association ART'SI aura lieu le samedi 26 mars et sera animé par Françoise Marié, professeur pendant plus de 10 ans à l'Université Inter Age de Grenoble.

LE CLUB DES SANS SOUCI

Après 2010 une année chargée en voyages, visites et innovations au club, nous avons élaboré un programme 2011 qui sera remis aux adhérents lors du « repas choucroute » le jeudi 24 février à la salle des fêtes du Rozat à 12 heures.

L'assemblée générale se tiendra le jeudi 17 mars à 16 heures au siège du club Maison Belledonne, à l'issue de laquelle un apéritif dînatoire sera servi.

Samedi 2 avril: une vente de pâtisserie sera proposée aux Ismériens sur la place du marché.

Pour toutes les personnes qui veulent se divertir le jeudi après-midi à partir de 13 h 30, vous pouvez venir découvrir le club et ses activités : belote, coinche, rami, scrabble, tricot, etc...

Sachez que le TIMSI est à votre disposition pour vous transporter. Renseignements au 04.76.52.21.14

BRIDGE

Dernière minute « Le Tournoi de Bridge des Trois Dauphins » le dimanche 13 mars à 14 heures à la maison du Pré de l'eau, à MONTBONNOT. Inscription et participation de 20 € par personne, à l'ordre d'Espoir - À envoyer à : Jacques Brachet - 250, allée Fantin Latour - 38330 Montbonnot.

associatif

LES SAPEURS POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE BARBE

Le 15 janvier la traditionnelle cérémonie de Sainte-Barbe a réuni autour des sapeurs pompiers locaux et de leur chef le capitaine Michel PUGNOT, Mme Lucile FERRADOU maire de la commune, Mme Jeanine DUBUS maire de St Nazaire les Eymes, M. André EYMERY conseiller général du canton de Saint-Ismier et le commandant Philippe BRIOLS représentant du Colonel Hervé ENARD directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'ISERE ainsi que les chefs de centre et de casernes des alentours. Au cours de cette manifestation, l'assurance a été faite de voir la livraison des bâtiments de la nouvelle caserne pour le second semestre 2012.



ASSOCIATION POUR LA RÉADAPTATION PSYCHOSOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES HOSPITALISÉES



Devenez bénévoles auprès de personnes âgées hospitalisées au C.H.U. de Grenoble (à la Tronche, à Échirolles ou à Saint-Ismier) Afin de répondre à la forte demande d'accompagnement des personnes âgées hospitalisées, l'association PHARES cherche des bénévoles qui souhaitent s'investir (visites, chants, ateliers manuels, décoration des services, animations diverses...). Venez rejoindre les équipes de bénévoles de l'association PHARES. N'hésitez pas à nous contacter même pour apporter un soutien ponctuel. Nous proposons le Passeport Bénévole, outil de valorisation des compétences bénévoles et d'évolution professionnelle créé par France Bénévolat (www.francebenevolat.org). Contacts : tél. 04.76.76.54.15 Poste 63910 ou 06.30.50.16.42 - associationphares@chu-grenoble.fr

AMITIÉ ET CULTURE À SAINT-ISMIER



Invite tous ses adhérents et leurs amis à une soirée vidéo-projection sur la Libye réalisée et présentée bénévolement par Roger Trombetta. Cette soirée aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 1er avril à 20 h 30. Cette projection sera suivie par le pot de l'amitié pour lequel nous demandons une participation financière de 1 €.

Réservez votre soirée du 25 mars pour assister à l'Agora au concert Jaleo dont ACSI est l'initiatrice. Les adhérents d'ACSI sont invités à une sortie d'une journée en Bourgogne le 15 avril.

Il est encore temps d'adhérer à l'association.

Pour tout renseignement : tél. : 04.76.52.21.58 - site internet : www.amitiéculture.com

« ARRÊT DE TRAITEMENT ET SOINS PALLIATIFS »

Le jeudi 7 avril à 20 h 30 à la Maison du Tourisme de Grenoble, le Docteur Didier Barnoud, praticien hospitalier (Hospices Civils de Lyon) et Noëlle Carlin, cadre de santé à l'équipe de soins palliatifs du CHU de Grenoble, tous deux membres de l'Espace Ethique Rhône-Alpes, prendront la parole à partir de leur expérience.

Six ans après la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie (Loi Léonetti), l'acharnement thérapeutique est-il maintenant évité ? Comment ? Lorsqu'un arrêt des traitements est envisagé, quel processus permet une telle décision ? Avec quels repères ? Cette conférence, organisée par l'association JALMALV* Grenoble, s'adresse à un public large : soignants, familles confrontées à la maladie d'un proche ou toute personne qui s'interroge à propos de la fin de sa propre vie.

*Jusqu'à La Mort Accompanier La Vie, 4 bis rue H.Berlioz à Grenoble.

POUR RÉUSSIR LA MOBILITÉ



Fête du printemps

Vous venez d'arriver dans la vallée du Grésivaudan, vous voulez faire de nouvelles connaissances Venez nous rejoindre et faire la fête avec nous.

L'AVF - Accueil des villes françaises - qui a pour but d'accueillir les personnes et les familles nouvellement arrivées dans la commune et dans la région et de faciliter leur adaptation vous invite à un buffet dansant avec l'orchestre Chamise des AVF, samedi 19 mars à partir de 20 heures grande salle mairie de Montbonnot.

Selon vos goûts, possibilité d'apporter un plat salé ou sucré à partager AVF fournissant les boissons ou venir simplement pour danser. Responsable : Nadine GAILLARD tél. : 06.89.11.08.17 - courriel : avfmeylan@gmail.com - Inscriptions souhaitées avant le 15 mars - www.avf.asso.fr

UNION DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-ISMIER (UMAC)

L'assemblée générale de l'UMAC de Saint-Ismier s'est tenue le 5 février à la mairie de Saint-Ismier sous la présidence de Michel Lambert.

Après le rapport financier de M. Crépet, trésorier et Président sortant, M. Lambert a présenté le rapport moral, suivi de quelques informations sur l'année écoulée et a mis l'accent sur le manque d'adhérents.

Il a incité les membres présents à solliciter leurs collègues et aussi les nouveaux combattants (Afrique, Moyen Orient).

L'UMAC de Saint-Ismier a obtenu auprès du Ministère de la Défense la promesse de la décoration de médaille militaire demandée par M. Faucherand (porte-drapeau) depuis 2001.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE DÉLÉGATION LOCALE À CROLLES

131, rue de la Tuilerie - 38920 Crolles crolles.croix-rouge.fr



Formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 », 11 heures :

→ Samedi 19, dimanche 20 mars 13 h 30 / 19 heures

→ Samedi 2, dimanche 3 avril 13 h 30 / 19 heures

→ Samedi 16, dimanche 17 avril 13 h 30 / 19 heures

Coût : 60 € (guide du sauveteur inclus). Inscriptions obligatoires par tél. 04.38.92.01.36 ou par email dl.crolles@croix-rouge.fr



Le Lien est édité par le service Communication de la commune de Saint-Ismier.

Mairie de Saint-Ismier
BP32
38330 Saint-Ismier Cedex
tél. 04.76.52.52.25. / fax 04.76.52.28.01.
www.saint-ismier.fr / infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication : Lucile FERRADOU
Rédaction en chef/coordination : Isabelle CHARPIN
Directeur de la communication : Margaret RUELLE SOUCHON
Secrétariat : P. RIZZARDI et F. SANCHEZ
Photos : Mairie de Saint-Ismier
Création graphique/réalisation : Agence Ligne Ovale
38300 Bourgoin-Jallieu
www.ligneovale.fr
Impression : Imprimerie Notre Dame
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tirage : 3000 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011